

# Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif  
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant  
les Radioamateurs Section Française de l'Union  
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

**REF**  
**NATIONAL**

**Maison des Associations**  
**02, rue des Corroyeurs,**  
**Boite n° Q2**  
**21068 DIJON cedex**

Région : **BOURGOGNE**, Département : **Côte d'Or, 21.**

Président :

**Réunion mensuelle de section** : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition.  
Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site **INTERNET** : <http://rco.r-e-f.org>

Dijon le 9 mars 2022.

Peu de sujets abordés à cette réunion avec une présence très réduite.

Pour la bourse à l'électronique de Chenôve du 12 mars il y aura le stand des R.CO et celui de l'Adrasc tenu respectivement par Alain, F6CUG et Joël, F1AFD.

Pour Saussy, l'aménagement du local est prévu en avril, deux dates sont retenues celles du 06 et 13 avril (reste à attendre aussi une météo clémente), avec rendez-vous sur place vers les 09 h 00. Il y aura la mise en place des installations analogique, numérique et APRS puis installation de la télécommande des relais faite par Hervé, F5FYU. Elle fonctionne en test chez lui, il faudra aussi faire le câblage. Le transpondeur de l'Adrasc sera aussi installé dans la même armoire.

Il faudra compter une journée entière de travail. Le repas est prévu sur place. L'intendance est assurée par F6CUG, pour cela il nous faudra aussi connaître le nombre de personnes présentes sur le site pour ces aménagements, le nombre n'est pas limité mais il faut 5 heures environ de travail avec au moins trois personnes minimum pour tout faire. Les volontaires seront les bienvenus. Pour de ce qui est du matériel à apporter, il faudra établir un inventaire précis du matériel et des accessoires (dimensions visseries et autres) à amener. Faire aussi la liste de l'outillage qui sera nécessaire et qui s'en charge.

Lors des interventions sur le site, il sera aussi fait une révision des relais suite à quelques disfonctionnements de l'ensemble. Joël va étudier le problème.

Pour les réunions mensuelles et vu le nombre peu important de personnes présentes, il est envisagé de la faire tous les deux mois à partir de septembre, il n'y a pas une fixation absolue, pour l'instant elle se déroule le mercredi matin aux horaires actuels. Date à venir à venir : 06 avril, 04 mai et 08 juin.

N'ayant pas eu de questions diverses particulières, la réunion s'est terminée à 11 h 30.

**Le Président Départemental**

**Gestion**  
[departement@ref-union.org](mailto:departement@ref-union.org)

**Le Rédacteur**  
**F6IOD**

**Rappel :**

**La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2022 de janvier à celle de l'année suivante :**

**Elle est à 20 Euros.** C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. **Merci de penser à vous inscrire.**

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.
- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.